Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Centre Intercommunal d'Action Sociale – Quimper Bretagne Occidentale

CIAS QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE KEMPER BREIZH IZEL

Séance du conseil d'administration du 16 octobre 2026
Convoquée le 12 octobre 2026
À l'EHPAD « le roi Gradlon » - Quimper

Séance présidée par Madame Marie-Laure Le Meur

Nombre de membres en exercice : 21

Présents :

Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente
Monsieur **Paul BOEDEC**, administrateur
Madame **Liliane BOURHIS,** administratrice
Madame **Sophie BRONNEC**, administratrice
Madame **Ghislaine KERGOAT**, administratrice
Monsieur **Christian LASTENNET**, administrateur
Monsieur **Jean LE BARS**, administrateur
Monsieur **Bernard LE MAO,** administrateur
Madame **Diane LEVESQUE**, administratrice
Monsieur **André MARGOT**, administrateur
Madame **Annick PHILIPPE**, administratrice
Madame **Véronique PLOUHINEC**, administratrice
Monsieur **Matthieu STERVINOU**, vice-président délégué

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur **Daniel PYATZOOK**, administrateur donne procuration à Madame **Diane LEVESQUE,** administratrice
Madame **Valérie ZARADER**, administratrice donne procuration à Monsieur **Paul BOEDEC,** administrateur
Monsieur **Jean-Hubert PETILLON**, administrateur donne procuration à Madame **Marie-Laure LE MEUR**, vice-présidente

Absents et excusés :

Madame **Isabelle ASSIH**, présidente
Monsieur **Alain CERVANTES**, administrateur
Madame **Maud JAN**, administratrice
Monsieur **Raymond MESSAGER**, administrateur
Monsieur **Patrick TROALE**, administrateur

Secrétaire de séance : Madame Aurore DURDON

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE

Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Quimper Bretagne Occidentale

---

Séance du 16 octobre 2026

N° 2026.10.16.07

Projet de modernisation de l'EHPAD du Steïr et de transformation de l'unité de vie protégée (Cantou)

Le présent rapport a pour objet de présenter le projet de modernisation de l'EHPAD du Steïr et de la transformation du cantou ainsi que de recueillir l'autorisation du conseil d'administration en vue du dépôt d'une demande subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental.

***

1. Contexte et justification du projet

L'EHPAD du Steïr accueille actuellement 76 résidents, dont 36 au sein du secteur « Alzheimer » (Cantou, rez-de-chaussée) et 40 en secteur ouvert « classique » à l'étage.

Aujourd'hui, la configuration fermée du Cantou et l'obsolescence des équipements de sécurité (datant de 2009) restreignent la qualité de l'accompagnement au quotidien.

Ce projet d'investissement vise à moderniser les équipements de l'ensemble de l'établissement et à transformer le Cantou en un espace de vie ouvert, sécurisé et apaisant, favorisant l'autonomie et la préservation des capacités des résidents.

2. Axes stratégiques et techniques du projet

Axe 1 : Modernisation de l'Appel Malade de l'EHPAD du Steïr

- **Déploiement d'une technologie anti-fugue/géolocalisation (Cantou) :** Remplacement des dispositifs historiques (poires et tirettes d'appel filaires) par des médaillons/montres connectés pour les 36 résidents du Cantou présentant des troubles cognitifs. Ce système permettra d'ouvrir le Cantou vers le reste de l'EHPAD et les espaces extérieurs tout en sécurisant les 8 sorties principales de l'établissement.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE

- **Dispositifs nocturnes (Cantou) :** Installation de capteurs d'ouverture de porte et de serrures électroniques pour prévenir les déambulations nocturnes et les intrusions dans la chambre d'autrui.

- **Maintien de l'existant sur le secteur ouvert (Étage) :** Conservation des tirants et poires d'appel traditionnels adaptés à la population autonome sur le plan cognitif.

- **Innovations et téléphonie (Cantou & Étage) :** Intégration de détecteurs mobiles de chutes dans les chambres cibles et remplacement des téléphones des soignants.

Axe 2 : Sectorisation flexible du Cantou (en lien avec l'OPAC)

- **Création d'un Espace d'Apaisement (12 places) :** Zone modulable permettant d'adapter la sectorisation en fonction du niveau d'agitation des résidents (notamment lors du syndrome du crépuscule), intégrant un accès direct au patio, une salle à manger dédiée et un projet d'espace multisensoriel Snoezelen.

- **Création d'un Espace Autonomie (24 places) :** Libre circulation sécurisée au rez-de-chaussée avec accès aux jardins.

- **Équipement des 36 chambres en rails de transfert** au plafond pour réduire la pénibilité du travail des soignants et adapter le Cantou à tout type de profil de résidents.

3. Plan de financement

Le coût total du projet est estimé à 222 600 €. Il comporte deux phases de déploiement en 2027 et 2028.

Le montant total de la subvention d'investissement sollicitée est de 10 % du montant de l'opération, soit 22 260 €.

Dépenses		Recettes	
Assistance à Maitrise d'Ouvrage	22 000,00	FCTVA	37 000,00
Appel Malade et système anti-fugue	70 000,00	Conférence des financeurs	59 603,00
Dispositif anti-intrusion	14 000,00	Subvention ARS	50 000,00
Rails des transfert	35 000,00	Subvention CD Investissement	22 260,00
Système serrures Main libre	35 000,00	Autofinancement	53 737,00
Remplacement de la téléphonie	20 000,00		
Dispositif anti-chute	16 000,00		
Aléa 5 %	10 600,00		
Total Général	**222 600,00**	**Total Général**	**222 600,00**

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE

Après avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, :

1. de valider l'opération pour un montant de 222 600 € et son plan de financement,

2. d'autoriser Madame la vice-présidente à solliciter une subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental pour un montant de 22 260 €,

3. et, en cas d'attribution, à signer la convention et toutes les pièces y afférentes.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE

À Quimper, le 19 octobre 2026

Secrétaire de séance	La vice -présidente
Aurore DURDON Directrice du CIAS	Marie-Laure LE MEUR QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE QCIAS KEMPER BREIZH IZEL

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-200026755-20261016-2026101607-DE